033-213300692-20140408-080414-16-DE



#### Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2014

Publication : 11/04/2014

# **EXTRAIT DU REGISTRE**

# **VILLE DU BOUSCAT**

### DES

### **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

# DOSSIER N°:16

ELECTION DE DEUX REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'INSTITUT MEDICO-EDUCATIF DU MEDOC

# Séance ordinaire du 8 Avril 2014

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 8 Avril 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 35

Membres présents: 32

Absent: 0

Excusés: 3

**Présents**: Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaël LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Bernadette HIRSCH-WEIL, Nancy TRAORE, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Emilie MACERON-CAZENAVE, Gloria QUETGLAS, Grégoire REYDIT, Pierre CATARD, Pascal BROQUAIRE, Claire LAYAN, Fabien BARRIER, Patrick ALVAREZ

**Excusés avec procuration**: Philippe FARGEON (à Françoise COSSECQ), Pascal APERCE (à Agnès FOSSE), Nathalie SOARES (à Joan TARIS)

# Absent:

Secrétaire : Daniel CHRETIEN

# **CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2014**

DOSSIER N° 16: ELECTION DE DEUX REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'INSTITUT MEDICO-EDUCATIF DU MEDOC

RAPPORTEUR: M. LE MAIRE

L'élection d'un nouveau Conseil Municipal entraîne la réélection des conseillers municipaux délégués pour représenter la ville auprès de nombreux organismes.

La ville du BOUSCAT est représentée au Syndicat Intercommunal de l'Institut Médico-Educatif du Médoc par un délégué titulaire du Conseil Municipal et un délégué suppléant.

VU l'article L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par : 31 voix POUR 4 ABSTENTIONS (M. CATARD, M. BROQUAIRE, MME LAYAN, M. BARRIER)

Article unique:

Désigne un délégué titulaire du Conseil Municipal et un délégué suppléant au

Syndicat Intercommunal de l'Institut Médico-Educatif du Médoc :

<u>Titulaire</u>

Suppléant

MME SOARES

M. VINCENT

Fait et délibéré le 8 Avril 2014

LE MAIRE,

Patrick BOBET